Les quais de demain

Avant l'heure, par Ch. Malato (suite)

Nous recevons une aimable lettre de notre ami Malato. Malheureusement, l'abondance des matières nous oblige à n'en donner qu'un trop court extrait — le plus intéressant:

«Ce que je crois nécessaire et même inévitable de par le fait des circonstances, qu'on le veuille ou non, c'est non pas l'*union* mais la *coalition*, coalition absolument temporaire et subordonnée à telle ou telle éventualité.

«Entre ces deux mots, union et coalition, je fais une très grande différence; le premier implique la soumission générale à une seule doctrine, l'enrôlement sous une même bannière; le second signifie simplement l'entente sur les quelques points communs aux différents partis révolutionnaires; union veut dire fusion, coalition est moins qu'alliance.

«Que possibilistes, guesdistes, blanquistes et anarchistes n'aient pas le même but, c'est de toute évidence, mais on ne peut nier non plus que ces différentes écoles aient des points communs et qu'une réaction bourgeoise les menace également. Subordonnée à l'éventualité d'une restauration ou d'une dictature boulangiste, cette concentration de gens qui ont le même intérêt à ne pas se laisser fusiller me semble tout indiquée.»

Soit, nous le voulons bien. Mais Malato devrait remarquer que ce qu'il appelle coalition existe tacitement non seulement entre nous et les différents partis révolutionnaires, mais entre tous les partis d'opposition, quels que soit la teinte de leur monarchisme, le victorisme ou le jéromisme, de leur bonapartisme; quel que soit le possibilisme, le blanquisme, l'impossibilisme ou l'anarchisme de leur socialisme.

Il est donc oiseux d'ergoter là-dessus puisque cette coalition

existe et existera toujours, que l'on soit pour ou contre.

* * * *

Nous recevons deux brochures de propagande: Les Guerres de demain, par Schiroky; Le Communisme devant le Parti ouvrier, par Jacques Prolo. Nous ne saurions trop engager nos camarades a les lire. En vente, 10, passage des Rondonneaux. Prix, 0.10 chaque.

Les fauteurs de la Commune: MM. Thiers, Louis Blanc par Le Solitaire

L'auteur nous montre Thiers exécuté, flétri par de Cormenin, Alceste, *Le Siècle*, L. Blanc (son copain de 71), Ch. Beslay et… par lui-même.

Il est dans la vrai lorsqu'il affirme que la Révolution du 18 mars devait avorter «parce qu'il s'y mêla des prétentions d'organisation sociale intempestive, anti-naturelle et surannée». Mais hélas! pas plus que les communalistes il n'échappe au sectarisme et à l'utopisme. Il s'écrie: «Le communisme est mort, vive le mutualisme!» c'est-à-dire, une organisation sociale utopique est morte, vive une autre organisation aussi intempestive, anti-naturelle et surannée! Quelle contradiction…

Puis, avec de très intéressantes preuves a l'appui, il nous prouve que Thiers fut le «premier fauteur de la Commune».

Ensuite, il passe a Louis Blanc. Avec les propres écrits de celui-ci, il nous le fait voir ardent propagateur des idées communalistes qu'il reniait en 71. Ici le philosophe s'arrête, muet de stupéfaction. Certes, nous admettons qu'un homme, par suite d'événements, de lectures et de réflexions, change d'opinion; mais de là à traiter ses anciens condisciples en criminels et à les pourchasser comme des bêtes fauves, il y a tout un abîme. L'Histoire collera les deux fauteurs de la Commune, Thiers et L. Blanc, au même pilori — à côte des

Cavaignac, Tolain et Gallifet.

Ce livre, intéressant a tous les points de vue, se termine par de très curieux documents concernant la répression versaillaise. Le meilleur éloge que nous en puissions faire, c'est de dire que les œuvres ainsi écrites et pensées sont rares en cette époque mercantile.

* * * *

Nous recommandons à la lecture de la colonie italienne et a ceux des compagnons français connaissant la langue romane, deux petites brochures publiées par l'Humanitas, l'une ayant pour titre: Vittime e pregiudizi et l'autre: Pet XXIII anniversario della fondaziome dell' associazione internationale del' Avoratori.

(Sous Presse) *La Révolte juridique*. Moyen de combattre les magistrats avec leurs propres armes.

Cette brochure, d'environ 50 pages, rendra certainement les plus grands services à tout le monde et surtout aux révolutionnaires, exposés chaque jour à se débattre contre la canaillerie des magistrats.

Les titres des chapitres donneront une idée suffisante de ce travail, fait consciencieusement par un de nos collaborateurs:

De la liberté individuelle selon la loi — Violation de cette loi naturelle — Résistance légale — Résistance à l''instruction — Les tribunaux correctionnels — Encombrement légal — Mise à sec du Trésor — Résistance aux tribunaux correctionnels et de simple police pour des peines peu importantes — Articles du code n'entraînant que six mois de prison — liberté provisoire — Dommages-intérêts — Conclusions préjudicielles — Propagande par la cour d'assises — Modèles de requêtes, d'oppositions et de conclusions.